Préparation aux vacances.

Vos projets sont déjà fixés pour vos prochaines vacances. Quelles belles excursions vous allez faire ! En y pensant, vos poumons se dilatent déjà mieux.

Votre visage, en ce moment, accuse bien les fatigues, les soucis que vous avez eus pendant l'année. « Qu'importe, dites-vous, le grand air et les légumes frais, le lait et les bons œufs auront vite fait de dissiper tout cela. »

Sans doute, le grand air vous fera le plus grand bien. N'oubliez pas, cependant, que les trop brusques transitions ne valent rien aux organismes quelque peu fatigués. D'autant plus que vos vacances seront probablement une nouvelle occasion de surmenage. Or, l'on ne se remet pas d'une fatigue par une autre fatigue.

Préparez-vous donc à bien profiter de vos vacances. Refaites-vous des forces en prenant quelques boîtes de Pilules Pink. Vous verrez combien vous vous sentirez plus vaillante, plus alerte, plus résistante.

Les Pilules Pink revivifieront, régénéreront votre sang, retremperont votre système nerveux, stimuleront votre organisme. Et c'est alors que vous pourrez tirer du grand air et des randonnées en pleine campagne tout le bien que vous en attendez.

Toutes pharmacies : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte. Dépôt : Pharmacie P. Baret, 23, rue Ballu, Paris.

LA RETRAITE DES VIEUX MINEURS ET DES VEUVES

Pour l'augmentation rapide du taux

Nous avons publié des articles de nos amis Basly, Maes, Degréaux et Cadot, sur l'intéressante question du taux de la retraite des mineurs, porté de 1.500 fr. à 2.000 fr. pour les ouvriers et de 750 à 1.000 fr. pour les veuves, de l'amélioration de la retraite proportionnelle et enfin de l'institution de la retraite d'invalidité.

On sait que le Parlement est saisi de deux projets, l'un du gouvernement et l'autre déposé par nos députés mineurs. Mais l'augmentation du taux était subordonnée à la question des ressources.

Pour ne pas imposer une nouvelle contribution aux ouvriers et pour obtenir les 2.000 fr., nos vaillants amis durent faire de grands efforts et poursuivre leur tâche ingrate afin d'obtenir le maximum d'avantages en faveur des travailleurs de la mine. Nous avons relaté que sur les instances réitérées de Basly, de Maes et de Cadot, le rapporteur de la commission des mines à la Chambre avait introduit dans son rapport des modifications très importantes.

Au surplus, il n'est pas inutile de publier une note de la Direction de la Caisse autonome, en date du 4 mai dernier, sur les modalités d'application envisagées ; on verra mieux ainsi l'étendue des efforts déployés par les députés mineurs, les suggestions émises, et les améliorations prévues, susceptibles d'être appliquées dès le vote du projet.

Note de la Direction de la Caisse autonome

« D'abord, pour répondre au désir exprimé par l'ensemble des administrateurs de la Caisse autonome, la direction a formulé des observations auxquelles paraîtraient devoir donner lieu les dispositions insérées par le gouvernement dans le projet qu'il a déposé le 20 mars 1923 sur le bureau de la Chambre des députés, en vue d'améliorer les retraites de vieillesse et d'invalidité des ouvriers mineurs.

« Nous rappellerons que les réformes envisagées ont pour objet :

« En ce qui concerne les RETRAITES DE VIEILLESSE, d'élever de 860 fr. à 1.160 fr. l'allocation minimum accordée par la loi du 9 mars 1920 aux ouvriers ayant effectué 30 ans de travail à la mine, de façon à porter la pension totale minimum des intéressés à 1.800 fr.

« Le projet abroge, d'autre part, le paragraphe 1er de l'article 8 de la loi du 25 février 1914, aux termes duquel une allocation annuelle de 100 francs était attribuée à 55 ans, à tout ouvrier ayant rempli la condition de services visée ci-dessus ,cette allocation étant prise, à l'avenir, à la charge du nouveau mode de calcul de la contribution de l'Etat aux dépenses du fonds spécial.

« LES ALLOCATIONS SERVIES AUX VEUVES DES OUVRIERS qui, au moment de leur décès, justifiaient de 30 ans de travail à la mine seraient, de leur côté, élevées de 430 fr. à 580 fr., de façon à porter leur pension totale minimum à 900 fr.

« Il est enfin prévu que la situation des ouvriers ayant effectué 30 ans de travail salarié ,dont 15 ans au moins dans les mines, qui ne peut être améliorée actuellement, pourra l'être ultérieurement lorsque le fonds spécial disposera d'une réserve équivalente à deux fois ses charges annuelles.

LA RETRAITE D'INVALIDITE

« En ce qui concerne la retraite d'invalidité, on substitue à l'article 7 de la loi du 25 février 1914, qui ne prévoyait la liquidation anticipée des retraites des ouvriers mineurs et l'attribution de bonifications de l'Etat et de la Caisse autonome qu'en cas d'incapacité permanente et absolue, un nouveau système dans lequel la liquidation anticipée pourra être demandée par l'ouvrier, dès l'instant où, après six mois de maladie, il sera atteint d'une incapacité de travail d'au moins 2/3.

« D'autre part, les intéressés, au lieu de recevoir, en outre de la rente instituée à leur nom à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou à la Caisse autonome, une bonification proportionnelle au nombre de leurs années de service, auront droit à une majoration destinée à leur constituer une retraite de 1.800 francs, en cas d'incapacité totale et de 1.200 francs en cas d'incapacité des deux tiers.

« Le projet prévoit qu'il sera fait face aux dépenses devant résulter de sa mise en application au moyen :

» a) D'un relèvement de la contribution annuelle de l'Etat à l'alimentation du fonds spécial ; ladite contribution fixée, par la dernière loi de finances à 5.700.000 francs, serait portée à 1 % des salaires des ouvriers et employés occupés dans les mines, d'où une augmentation de ressources apparente de 7.300.000 francs environ, et réelle — c'est-à-dire déduction faite des allocations actuellement payées par l'Etat et dont la Caisse autonome prendra la charge — de 5.300.000.

» b) D'une contribution supplémentaire de 1 % des salaires, à la charge des exploitants en vue d'établir l'égalité des charges des patrons et des ouvriers en ce qui concerne l'ensemble des assurances (maladie, vieillesse, invalidité, décès).

» Il est fait implicitement état aussi d'un supplément de recettes de 8 millions environ, comme conséquence du récent relèvement de salaires accordé aux ouvriers mineurs.

» La Direction de la Caisse autonome n'a évidemment aucune observation à formuler ni sur le principe des réformes envisagées qui seront certainement accueillies avec la plus grande faveur par tous les membres du Conseil, ni sur les voies et moyens destinés à faire face aux dépenses qu'elles entraîneront. Par contre, elle formulera son avis sur les conditions dans lesquelles le gouvernement se propose de les réaliser ».

Nous étudierons dans un prochain article les améliorations prévues avec chiffres à l'appui. *(A suivre)*

Sur les champs de bataille de l'Artois

En procédant à des fouilles sur les champs de bataille, il vient d'être retrouvé les corps des soldats français ci-après désignés, sur lesquels on n'a retrouvé que des plaques d'identité partiellement lisibles :

Entre Souchet et Neuville-Saint-Vaast, direction des côtes 119 et 140

..Ouchy K.....té classe 1914. — Ouzen Chaloum classe 1913, matricule 424. — ..Herar..... jem classe 1914. — Ampigny Joseph, classe 1902. — .....Not... And.... classe 1907, matricule 25. — Barbier Marcel. — Godier Henri, 106e R. I.

Renseignements fournis par le Comité de Lorette, 4, rue des Fours, à Arras, qui se tient à la disposition des familles pour les aider dans la recherche de leurs disparus.

DENTISTE G. LANGENOVE
106, Rue Manuel, 106, LILLE
Spécialité de Pose de Dents. — Réparations et transformations exécutées dans la journée
RESSORTS, SUCCIONS. — PRIX REDUIT

EXAMENS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ASPIRANTS ET ASPIRANTES

1re SESSION DE 1923. — Brevet supérieur, ouverture de la session : 9 juillet ; clôture pour l'inscription : 9 juin.

Brevet d'enseignement primaire supérieur. — Ouverture de la session : 16 juillet ; clôture pour l'inscription, 1er juillet.

Brevet élémentaire. — Ouverture de la session, 23 juillet ; clôture de l'inscription : 23 juin.

2e SESSION DE 1923. — Brevet supérieur. — Ouverture de la session : 22 octobre ; clôture pour l'inscription : 22 septembre.

Brevet d'enseignement primaire supérieur. — Ouverture de la session : 9 octobre; clôture pour l'inscription : 8 septembre.

Brevet élémentaire. — Ouverture de la session: 3 octobre ; clôture pour l'inscription : 3 septembre.

GUIDE INDICATEUR LOUIS **MASSON** Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Contient les lignes Belges Tramways de Lille, Rues de Lille

Juin 1923
BONS CRÉDIT NATIONAL
6 % NET A LOTS
TIRAGES ANNUELS
Pour les quatre millions de Bons, il y aura annuellement, en 4 tirages, 4.800 lots pour 9.372.000 fr., dont 4 lots de 500.000 fr.
Délivrance immédiate des titres au
CRÉDIT DU NORD
Correspondant direct du CRÉDIT NATIONAL

T. S. F.

EMISSIONS RADIOLA. — 1er juillet. — 8 h., 9 h., 10 h. 30, 12 h., 13 h. 30 : résultats du Grand-Prix de l'A. C. F. — 13 h. 30 : Radio-Concert, composé de la 4e et dernière partie des Chants du soldat : 1. Drin-Drin ; 2. Je me suis engagé, chant, M. Paul Pecquery ; 3. Marche de la Restauration. 4. a) La aCoquette au père Bugeaud ; b) Pan-pan l'Arbi, chant Radiolo ; 5. Artilleur de Metz, chant M. Pecquery ; 6. Sambre et Meuse ; 7. La Toussaint, chant, M. Paul Pecquery ; 8. Retraite de Crimée ; 9. a) Temps des Victoires ; b) La Madeon, chant, M. Paul Pecquery ; 10. La Victoire ou la Mort, L. Chomel. — 20 h. 45 Ouverture, Cald : informations. 21 h. : Radio-Concert, composé d'un festival de musique serbe, avec le concours de Mlle Fritza et de M. Pierre Doumestchick, lers prix du conservatoire de Zagreb ; allocution par son Excellence M. le ministre plénipotentiaire.

EMISSIONS DE LA TOUR EIFFEL. — 1er juillet. — 18 h. 10, avec le concours de Mme Fernande Fillet, soprano soliste des concerts Pasdeloup et de la Société Violes et Clavecins, Mlle Germaine Fillet, contralto soliste des concerts Colonne, Mlle Suzanne Smets, pianiste, prix du conservatoire, M. Pierre Turin, du conservatoire national : air des Bijoux de Faust (Gounod), Mlle Fillet, Samson et Dalila, air de Dalila, de Saint-Saëns, Mlle G. Fillet : Une Plaisanterie de Moussorgski ; A la manière de Borodine, de Maurice Ravel (Scherzo) ; Valse de Chabrier ; Le Cygne de Sully-Prudhomme ; Insomnis d'Erpos Morin ; Lettre de F. Coppée, M. Morin ; Dio du Roi d'Ys de Ed Lalo ; Mlles Fillet et Fillet. — 21 h., avec Mme Marie Simon de l'Opéra accompagnement par M. Pierre Revel et Jean Courbon, pianiste soliste des grands concerts de Monte-Carlo ; Mlle Germaine Mendels et M. Emile Mendels, violonistes.

ALCOOL de MENTHE
de **RICQLÈS**
saveur fraîche
parfum agréable
hygiène parfaite

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 29. — *Viandes.* — Bœufs, quartier derrière, 4 à 7.80 ; quartier devant, 2 à 3.50 ; aloyau, 4 à 12.50 ; culasses, 5 à 6.80 ; veau extra, 1re qualité, 7 à 8.50 ; 2e qualité, 6.50 à 6.90 ; 3e qualité, 4.50 à 6.10 ; mouton, 1re qualité, 9 à 11.00 ; 2e qualité, 7 à 8.90 ; 3e qualité 4 à 6.90 ; agneau, 9 à 11.50 ; 2e qualité, 8.50 à 7.40 ; porcs, filets, 8 à 11.00 ; jambon, 7 à 9.00.

Beurres. — Centrifuge Normandie, 8.80 ; Bretagne, 8.70 ; Charent et Poitou, 9.00 ; Touraine, 8.80 ; divers, 8.50 ; marchands Normandie, 8.50 ; Bretagne, 7.90 ; centre, 7.90, divers, 7.80.

Œufs. — Normandie extra, 370 ; choix, 330 ; Bretagne choix, 310 ; ordinaire, 280 ; Touraine, choix, 370 ; ordinaire..... ; Poitou choix, 380 ; ordinaire, 320 ; Auvergne, 320 ; Midi choix, 330

Fromages. — Camembert Normandie, 0.50 à 1.50 ; divers, 0.25 à 0.80 ; Pont-l'Evêque, 0.20 à 2.00.

Volailles. — Canards rouennais, 20 à 24.00 ; nantais, 14 à 19.00 ; fermes, 7 à 9.00 ; poulets morts nantais, 12.50 à 15.00 ; poules Bretagne, 8 à 10.00 ; lapins, 6.50.

PARIS (Bourse du Commerce), 30. — *Sucres.* — Ouverture ferme. — 264 payé ; juillet, 257 payé ; août, 257.50 payé ; septembre, 255 payé ; 3 d'octobre, 212 à 214 ; 3 de novembre, 211.50 payé

LE HAVRE, 30. — *Cafés.* — Juin, 201.25 ; juillet, 193.25 ; août, 186.75 ; septembre, 181.25 ; octobre 176.25 ; novembre, 171.50 ; décembre, 169.75 ; janvier, 168.50 ; février, 166.25 ; mars, 165 ; avril, 163 ; mai, 162.25.

Tendance calme. — Ventes, 8.000 sacs.

MARCHES DE LA REGION

LILLE (Halles Centrales), 30. — Cours moyen des ventes en gros : volailles et gibiers, beurre et œufs, fromages, fruits et primeurs, légumes, même cours que le mercredi 27 juin.

Poissons. — Soles, 10 à 15.00 le kilo ; turbots, 4 à 5.00 ; raies, 0.50 à 2.50 ; merlans, 1 à 2.00 ; maquereaux, 1.50 à 2.75 ; plies, 1.50 à 2.00 ; vengets, 0.50 à 2.00 ; carlets, 1 à 1.75 ; colin, 1.50 à 3.50 ; anguilles, 5 à 8.00 ; cabillauds, 1.50 à 2.50.

Aux Abattoirs. — Prix de vente en chevaux des viandes énoncées ci-dessous (déduction faite du cinquième quartier) :

Bœuf, le kilo, 7.50, 6.75, 6.00 (0.22 d'octroi en sus) ; génisse, 7.50, 6.75, 6.00 ; taureau, 6.50, 5.50, 4.25 ; veau, 9.00, 8.00, 6.50 ; mouton, 10.50, 9.00 ; porc, 8.50, 7.00.

TOURCOING, 29. — Il a été vendu aux halles : 460 kilos marée pour 807 fr. : 280 artichauts, 0.25 à 0.65 ; 41 bottes asperges, 2.80 à 3.00 ; 127 choux fleurs, à 0.75 ; 40 bottes ail, à 0.45 ; 250 choux verts, à 0.65 ; 883 kilos cerises, 1.90 à 2.00 ; 70 kilos pêches, 2.60 à 3.40 ; 185 kilos abricots, 2.20 à 2.90 ; 805 kilos prunes, 2.00 à 3.20 ; 702 kilos groseilles, 0.85 à 1.50 ; 186 kilos haricots verts, 2.00 à 2.70 ; 38 kilos petits pois, à 1.40 ; 165 kilos épaules cuites désossées, 8.50 à 9.00 ; 143 kilos beurre, 9 à 11.00.

GRAVELINES, 29. — Beurré, 6 à 6.50 le demi-kilo ; œufs, 9 à 9.25 les 36 ; poules, 25 à 30.00 ; barbots, 7.00 ; barbues, 6.00 ; soles, 8 à 12.00 ; raies, 2.50 ; rougets, 3.00 ; roussettes, 3.00 ; carlets 2.75 ; cabillauds, 2.50 ; merlans, 3.50 ; limandes, 4.00 ; maquereaux, 3.50 ; saumon, 6.00 ; chien de mer, 2.00 ; morue, 4.00, le tout au kilo ; harengs-saurs, 0.30 ; crevettes, 1.25 la pinte.

Poulettes, 20 à 25.00 ; poulets, 18 à 28.00 ; canards, 18 à 22.00 la paire ; pigeons, 7 à 8.00 la couple ; lapins gros, 15 à 20.00 ; moyens, 9 à 12.00 ; petits, 3 à 5.00 pièce ; pommes de terre longues, 0.60 ; rondes, 0.50 le kilo.

VALENCIENNES, 30. — Beurre, 11.00 le kilo œufs, 4.80 la douzaine ; fromage blanc, 1.25 à 1.50 le kilo ; fromage gruyère, 11 à 12.00 ; fromage Hollande, 7 à 8.00 ; maroilles, 7 à 7.50 la pièce ; camembert, 1.25 à 2.00 la boîte ; pommes de terre vieilles, 0.30 à 0.40 le kilo ; pommes de terre nouvelles, 1.75 à 2.00 les deux kilos ; oignons, 0.50 la botte ; navets, 1.50 ; poireaux, 0.50 la botte ; choux verts et rouges, 0.75 pièce ; choux fleurs, 1.75 à 2.00 ; laitue, 0.30 à 0.40 ; céleri, 0.50 le pied ; épinards, 1.75 à 2.00 le kilo ; ail, 2.00 ; asperges, 4.50 à 5.00 la botte ; radis, 0.50 la botte ; artichauts, 0.50 à 1.00 pièce ; petits pois nouveaux, 3 à 3.50 le kilo ; cerises, 3.00 ; tomates 3.50 ; haricots verts, 3.50 à 4.00 ; carottes nouvelles, 0.50 à 1.00 la botte ; fraises, 3.50 la livre.

DOUAI, 30. — Poulets de année, 9.00 le kilo vivant ; poulets ordinaires, 7.00 ; poules, 6.00 ; canards, 6.00 ; oies, 6.00 ; lapins, 7.00 ; beurre, 10.50, 11.00 et 12.00 le kilo ; œufs, 0.40 et 0.45 pièce ; pommes de terre vieilles, 0.40 le kilo ; carottes vieilles, 1.00 ; épinards, 1.00, 1.25 et 1.50 ; oignons secs, 1.50 ; haricots secs, 1.50 et 3.00 le litre ; céleri, 0.25 le pied ; poireaux vieux, 0.10 la botte ; ails, 2.50 le kilo ; salades, laitue, de 0.20 à 0.30 pièce ; romaine, 0.40 ; endives, 0.40 et 0.60 ; choux verts, 0.25 ; radis, 0.30 la botte ; bouquets d'oignons, 0.25 ; échalottes, 0.60 la petite botte ; pommes de terre nouvelles, 0.70 et 0.75 le kilo ; carottes nouvelles, 0.25 la botte, choux-fleurs, de 1.50 à 2.00 pièce ; artichauts, de 0.50 à 0.70 ; haricots verts, 3.50 le kilo ; petits pois, 2.50 ; rhubarbe, 0.60 ; cerises, de 2.50 à 3.50 ; abricots, de 3.50 à 4.00 ; pêche, de 4.50 à 6.00 ; reines-claudes, 6.00 ; groseille, 2.50 ; tomates, 2.50 ; fraises, 4.50.

AVESNES, 29. — Beurre en gros, 9 et 9.25 ; en détail, 9.50 et 10.00 le kilo ; œufs, 0.35 et 0.40 pièce ; fromages blancs, 4 à 6.00 ; fromage blanc pressé, 1.00 le demi-litre ; pommes de terre 2.25 les deux kilos ; choux verts, 1.25 à 1.75 la pièce ; haricots verts, 4.50 le kilo ; haricots beurre, 4.00 le kilo ; petits pois, 3.00 le kilo ; choux fleurs, 1.50 à 2.00 ; pigeons, 7.50 ; poules 18 à 24.00 ; canards, 17 à 22.00 ; lapins, 18 à 25.00 lapins dépouillés, 11.50 le kilo.

ARRAS, 28. — Marché aux veaux et aux porcs gras. — On avait amené 20 porcs, vendus de 5.70 à 5.90 ; 87 veaux, vendus de 4 à 5.00. Vente calme.

AIRE-SUR-LA-LYS, 29. — Poulets, 15 à 28.00 la couple ; poules, 22 à 32.00 ; canards, 18 à 20.00 pigeons, 7 à 8.00 ; oies, 40 à 50.00 ; lapins, 3 à 15.00 la pièce ; œufs, 9 à 10.00 le quart ; beurre en pièces, 4.25 à 5.50 ; beurre en gros, 4 à 5.25 ; pommes de terre, 102 sacs, 18 à 20.00 les 100 kilos.

Franc-Marché. — Petits porcs, 150 à 230 fr. ; coureurs, 250 à 350 fr.

BRUAY, 29. — Marché animé ; approvisionnement important. — Beurre, la livre, 8.00 à 8.75 ; œufs, les 26, 10.00 ; camembert, la boîte, 1.75 à 2.25 ; gruyère, le kilo, 12.00 ; roquefort, 14.00 ; maroille, la pièce, 5.00 ; hollande, la livre, 6.50 ; chocolat, la livre, 8.50 à 9.00.

Pommes de terre, le kilo, 0.75 ; carottes, la botte, 0.50 ; navets, 0.50 ; poireaux, 0.50 ; choux la pièce, 0.75 à 1.00 ; haricots, les deux livres, 3.75 à 4.50 ; oignons, la botte, 0.40 à 0.50 ; choux fleurs, la pièce, 0.25 à 1.25 ; salades, laitue, 0.50 ; scarole, 0.60 ; ails, la tête, 0.10 ; échalottes, la botte, 0.25.

Poules, de 14 à 15.00 ; poulets, de 7.50 à 8.00 ; dindes, 60 ; oies, de 24 à 28.00 ; canards, de 12 à 15.00 ; pigeons, 3.50 à 6.50 ; lapins domestiques de 12 à 24.00.

Bœufs, 1.50 à 7.00 la livre ; veau, 5.50 à 6.50 ; porc frais, 5 à 6.00 ; jambon, 9 à 10.00 ; cheval, 1 à 3.50 ; anguilles, le kilo, 7.00 ; rougettes, 3.00 ; harengs-saurs, la pièce, 0.35 ; maquereaux, 4.00 ; saumon, 5.00 ; rougets, 3.00 ; raies 3.00 ; soles, 15.00 ; sardines, la boîte, 1 à 2.00.

Cerises, la livre, 1.50 ; fraises, 2.75 ; reines-claudes, 1.75 ; pêches, 2.00 ; raisin sec, 3.25 ; figues, 1.00 ; noix, 1.50.

SERRURES, COFFRETS
COFFRES-FORTS GAYOT
LILLE, 22, rue de Roubaix — Tél. 33-40
REPARATIONS — OUVERTURES

Le rendement des betteraves

Paris, 29. — L'« Officiel » publie les données suivantes concernant la mise en œuvre et le rendement de betteraves depuis le premier septembre 1922 :

Fabriques ayant terminé : 90 contre 80 en 1921-22

Volume des jus : 43.582.611 hectos contre 20.833.508.

Densité moyenne des jus : 5.70 contre 5.84.

Charges : 384.166 tonnes contre 235.288.

Masses cuites en tous jets : 437.866 contre 271.206.

Rendement en raffiné par hectolitre de jus 10.29 contre 10.10.

La COMPAGNIE SINGER
LILLE, 9, Rue Nationale, 9, LILLE
Ses MACHINES à COUDRE
Dernières perfections aux meilleurs prix au comptant et à crédit
REPARATIONS RAPIDES A PRIX

BANQUE GÉNÉRALE DU NORD
ANCIENNE BANQUE
VERLEY, DECROIX
Société Anonyme, Capital 100 MILLIONS - Siège social : 88, rue Royale, LILLE
reçoit les Souscriptions aux Bons à Lots
Crédit National
6 % net, émis à 490 francs
4800 lots par an, dont 4 de 500.000 fr.
DÉLIVRANCE IMMÉDIATE DES TITRES

Quantité de rendement par degré de densité : 1.80 contre 1.72.

Mélasses épuisées : 138.406 tonnes contre 121.223.

Chambre de Commerce de Douai

BOURSE D'AFFRETEMENT

Séance du 2 juin. — 2 bat. Gayant-Beautor 560 t., 10.50. — 1 bat. Gayant-Vitry-en-Artois, 280 t., 5.00. — 1 bat. Gayant-Roubaix, 280 t., 8.00 — 1 bat Ostricourt-Paris, environs, 280 t., 24.00 ; 1 bat. Liévin-Lille, 280 t., 6.75. — 1 bat. Lievin Cœux, 280 t., 7.85. — 1 bat. Escarpelle-Briare, 290 t., 32.00 ; 1 bat. Beuvry-Bourbourg, 280 t., 9.25. — 1 bat. Bruay-Charleroi, 280 t., 15.00. — 1 bat. Harnes-Courcelles, 280 t., 23.55. — 1 bat Pont-à-Vendin-Montargis, 280 t., 28.00. — 1 bat Gayant-Allonville, 280 t., [illegible] court-Nancy, 280 t., 34.00. — 1 bat. Beuvry Epernay, 280 t., 28.00. — 1 bat. Dourges-Dunkerque, 280 t., 25.00. — 1 bat. Courrières-Beaumont-sur-Oise, 280 t., 21.50. — 1 bat. Pont-à-Vendin-Beaucourt, 280 t., 17.25. — 1 bat. Gayant-Chokier, 280 t., 19.00. — 2 bat. Dourges-Origny-Sainte-Benoîte, 560 t., 18.35

Guérison de Plaies
JE DONNE à toutes les personnes souffrant de maux de jambes, ulcères variqueux, plaies de toutes natures, maladies de peau, eczéma, etc., le moyen de se guérir radicalement en peu de temps par un traitement facile et peu coûteux. Je répondrai gratuitement et discrètement à toute lettre affranchie M. C. PASSERIEUX (Sœur O. I.), Spécialiste, 46, rue des Faures, BORDEAUX (Gironde). 3068.

Bourse d'affrétement de Béthune

Séance du 27 juin

HOUILLE. — Beuvry-Dunkerque, 7.50, 1 p., 280 t. — Béthune B.-Dunkerque, ville ou bassins 7.35 et 7.45, 1 p., 280 t. — Béthune B.-Escaupont, 7.50, 1 p., 280 t. — Béthune M.-Lille, 5.75, 1 p., 280 t. — Béthune M.-Aubigny-au-Bac, 6.75, 1 p., 280 t. — Beuvry-Saint-Omer et Watten, 6.25, 1 p., 280 t. — Béthune B.-Coudekerque-Branche, 7.25, 2 p., 280 t. — Béthune M.-Oignies, 5.75, 1 p., 280 t. — Beuvry-Hœux, 6.50, 1 p., 280 t. — Béthune M.-Paris, environs, 25.00, 4 p., 280 t.

Béthune B.-Lille, divers, 6.00, 1 p., 280 t. — Beuvry-Calais, 9.00, 1 p., 180 t. — Beuvry-Dunkerque, 6.75, 1 p., 280 t. — Béthune B.-Deûlémont, 7.75, 1 p., 280 t. — Beuvry-Dunkerque, ville ou bassins, 7.50 et 7.60, 2 p., 280 t. — Béthune M.-Armentières, pont national, 9.00, 1 p., 125 t. — Béthune M.-Jeumont, 17.50, 2 p., 280 t. — Béthune M.-Courtrai ou Roulers, 11.00 et 12.00, 1 p., 280 t. — Violaines-Coudekerque-Branche, 8.00, 1 p., 280 t. — Beuvry-Dunkerque, 7.50, 1 p., 280 t. — Béthune M.-Isbergues, 3.25, 1 p., 246 t. — Béthune M.-Blaringhem, 5.75, 1 p., 115 t. — Béthune B.-Haches, 6.75, 1 p., 280 t. — Béthune M.-Isbergues, 3.25, 1 p., 280 t. — Béthune B.-Roux (Belgique), 15.00, 1 p., 280 t.

Adressez vos pièces au correspondant de la COMPTABILITÉ
se mettant à votre disposition JAMET-HUFFERRAU
SUCCURSALE de LILLE, 78ter, Boulevard de la Liberté
PROGRAMME GRATUIT

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 30. — Juin, 598 ; juillet, 587 ; août, 374 ; septembre, 547 ; octobre, 520 ; novembre, 507 ; décembre, 499 ; janvier, 494 ; février, 49[illegible] ; mars, 485 ; avril, 483 ; mai, 480. — Ventes, 2[illegible] balles

LE CHANGE

Paris, 30. — (Changes officieux). — Londres, 75.50 ; New-York, 16.35 ; Genève, [illegible] ; Amsterdam, 645 ; Bruxelles, 85.10 ; Rome, 93 ; Allemagne, 0.01.

Imprimerie du Réveil du Nord
186 bis, rue de Paris, Lille.
Le gérant : Emile GEST.

HERNIE
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
LA GUÉRISON certaine et radicale des hernies les plus volumineuses, par le port du bandage, se peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER, le GRAND SPECIALISTE de PARIS, 44 Bd SEBASTOPOL (aux 4 G.), seul le malade dans ses occupations.
Herniaux, qui avez vainement tout essayé, vous ne retrouverez donc la santé qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER, dont la réputation universelle est due à 40 années d'expérience.
Le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER, le grand spécialiste de Paris, est le seul reconnu officiellement par le corps Médical. Muni de la nouvelle pelote à compression souple il est en quelques sorte le remède infaillible qui a sauvé et guéri des milliers de personnes atteintes de hernies.
VOICI DES PREUVES :
M. FOURNIER Nestor, 100, rue des Androuins, Fresnes-sur-Escaut (Nord), Hernie guérie.
M. COLLET, E., rue St-Jean, Fbg de St-Quentin, Maubeuge (Nord), Hernie guérie.
M. BEVE, H., garçon Hotel de la Clef d'Or, Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.), Hernie guérie.
M. DELACOURT, N., 33, rue de l'Egalité, à Cambrai (Nord), Hernie guérie.
M. DRUARD, A., 57, rue Neuve, à Escautpont, par Fresnes (Nord), Hernie guérie.
Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ces résultats, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui remettre visite dans les villes suivantes, où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous de 9 à 11 h. 1/2
Fourmies, 1er juillet, Hôtel Jean Brognet.
Boulogne-sur-Mer, 4 juillet, Hôtel de France.
Calais, 5 juillet, Hôtel Meurice.
Lens, 6 juillet, Hôtel de la Gare, Mascart.
Valenciennes, 7 juillet, Hôtel de Flandre.
Carvin, 8 juillet, Hôtel du Cygne, rue de Lille.
St-Pol-sur-Ternoise, 9 juillet, Hôt. du Trocadéro.
Hénin-Liétard, 10 juillet, Modern' Hôtel.
LILLE, les 11 et 12 juillet, à son Cabinet Régional, 16, rue de la Clef, 1er étage, près Bourse.
Arras, 13 juillet, Hôtel du Commerce.
VARICES Déplacement tous organes OBESITE
Traité de la Hernie. Brochure des Bas à Varices et Ceintures (France et Ventrières. Extrait de l'Album des Ceintures Maillots. (sur demande)

Nos Annonces Populaires

Ces Annonces sont affichées *gratuitement* dans notre Hall, à Lille, au fur et à mesure de leur réception

Ecrire : *Annonces Populaires, Réveil du Nord, Lille*, ou s'adresser au Bureau du Journal

Annonces Régionales

OFFRES D'EMPLOIS

La ligne : 0.75

Un Bon CLASSEUR ou CLASSEUSE pour chiffons, susceptible de former équipe, est demandé pour région Valenciennes. Ecrire avec références et prix demandés aux bureaux du « Réveil », 26, place d'Armes, à Valenciennes, aux initiales P. C., qui transmettra. 20.269

BONNE A TOUT FAIRE, très sérieuse, est demandée pour ménage 2 personnes sans enfants, habitant Lille. Très bons gages. Sérieuses références exigées. Adresser demande bureau du journal M. P. L. 11.387

DES OUVRIERES sont demandées à la Corderie du Vert-Gazon, à Valenciennes. 20.313

Bons DEMI-OUVRIERS PORLIERS sont demandés 70, rue de Guisnes, Tourcoing. 189.

Deux Bons OUVRIERS-MODELEURS sont demandés. Situation stable. Moteurs DUVANT, 1, rue d'Alsace, Valenciennes. 20.290.

PEINTRES. — Deux Bons Ouvriers sont demandés chez WATTELIEZ, à Gouzeaucourt-les-Lens (P.-de-C.). 20.321.

PORGERONS et CHARRONS sont demandés rue Léon Gambetta, 323, LILLE. 12.979

ELEVES EN RETARD, tout âge, leçons à 1 fr., lett., sciences, lang., géno-dact comptab., par prof Licencié. Exam. Ec. B. d. Journal. 12.976.

JEUNE HOMME débutant, intelligent, 16 à 18 ans, est demandé. Quincaillerie GROS Frères, rue du Lombard, à Lille. 12.920

AU POLE NORD, 8, rue de Béthune. — Fourrures. — On demande de Bonnes Ouvrières et une Apprentie, présentées par ses parents. 20.325.

TOURNEURS EN CUIVRE. — On demande Tourneurs en cuivre chez MEQUIGNON-LASSUERE et Cie, 20, rue de Bellevue, Fives-Lille. 12.990.

SACS EN PAPIER. — Ouvrières bien payées sont demandées. Maison DUGARDIN-FOLLET, rue d'Angleterre, Lille. 11.409.

SERRURIERS. — On demande de bons Ouvriers, Demi-Ouvriers et Apprentis, 111, rue de Lille, La Madeleine. 12.992.

CONDUCTEUR TYPO est demandé. Cartonnerie de la Lys, Porte Louis XIV, LILLE. 20.327.

CULOTTIERES. — Bonnes Culottières sont demandées à la Manufacture Lilloise de Confection, 8, rue Gantois, LILLE 20.329.

FEMME DE MENAGE est demandée 18, avenue Desrousseaux, à Mons-en-Baroeul, tous les matins. 20.323.

SERVANTE française ou polonaise, de 16 à 25 ans, est demandée Cantine DELETTRE, rue Paul Bert, fosses n° 9, à Lens (P.-de-C.). 20.324

IMPRIMERIE. — Presse en blanc « Julien », de préférence double raisin, est recherchée par Cartonnerie de la Lys, 26, Bd du Maréchal-Vaillant LILLE 20.328.

COURTIERS-LIVREURS et Représentants (genre Caffa), sont demandés Etablissements Edouard POLLET, à Bruay, Auchel, Liévin, Hénin. — Salaire 25 fr. par jour. 20.332.

MECANICIENNES très au courant de la partie sont demandées pour l'atelier (chemises hommes, coutil, lingerie, etc). Nord-Tissus-Confections, 10, rue du Vieux-Faubourg, à LILLE. 20.331.

BOUTONNIERISTES pour machine à boutonnières droites et machine au marteau, sont demandées. Nord-Tissus-Confections, 10, rue du Vieux-Faubourg, LILLE. 20.330.

DES GARCONS de 14 à 16 ans sont demandés 61, rue de la Monnaie, LILLE 12.999.

PERSONNEL est demandé aux Transports Funèbres, 45, rue Négrier, LILLE. 17.003

BONNE. — On demande pour maison sérieuse, jeune Fille de 18 à 20 ans, sachant bien travailler. Pas d'enfant, pas de lessive. Bons gages. 70 bis, rue d'Arras, LILLE 13.002.

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne : 0.50

PORGERON connaissant à fond son métier demande place à entreprise sérieuse. Ecrire au journal aux initiales D. M. J 12.914

DEMANDE DE NOURRISSON. — Mme Marie LEMAIRE, de Verquin, en face de l'église, demande un Nourrisson de 1 à 3 mois. Lui écrire ou lui rendre visite. 20.306.

ESTAMINET A BEDER A LILLE, quartier ouvrier, 2 rondelles, loyer 2 fois couvert. Ecrire bureau du journal, lettres D. V. 12.933.

Le Commerce du Nord et les Polonais

Environ vingt mille familles Polonaises habitent déjà notre région.

Pour satisfaire leurs besoins d'achat, ces familles ne savent généralement pas où s'adresser, étant dans leur ignorance de la langue française.

Pour leur faciliter l'existence et dans l'intérêt du commerce en général, le « Réveil du Nord », qui a créé UNE EDITION POLONAISE, se charge de faire la publicité en langue Polonaise, dans son édition.

*Les